

Dossier du BHI No. S1/1811

LETTRE CIRCULAIRE 28/2004
23 avril 2004

REVUE HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE (RHI)

Réf. a) Lettre circulaire du BHI No. 33 /2003
b) Lettre circulaire du BHI No. 50/2003

Monsieur le Directeur,

1. Dans la lettre circulaire mentionnée en référence a) ci-dessus, le BHI demandait aux Etats membres d'évaluer le nombre d'exemplaires de la Revue HI qui leur était nécessaire, de communiquer au Bureau les adresses des établissements susceptibles d'être intéressés par un abonnement à la Revue et enfin d'envisager de soumettre des articles en vue de leur publication.

2. Pour faire face aux demandes d'exemplaires supplémentaires demandés par les Etats membres, le BHI a conclu avec GITC un nouvel accord qui prendra effet à compter du 1er septembre 2004, une solution qui avait été envisagée dans la lettre circulaire mentionnée en référence b) ci-dessus. Les modifications introduites permettront à l'OHI d'atteindre tous les Etats membres en attente de la qualité de membre ainsi que d'autres Etats ayant manifesté leur intérêt envers les activités de l'OHI. La Revue qui comprendra des résumés de l'ensemble des articles français et espagnol, deviendra ainsi une publication plus « conviviale ». Au travers de cette activité de relations publiques, le BHI contribue à accroître la prise de conscience du public de l'importance de l'hydrographie, ce qui constitue l'un des objectifs de l'Organisation.

3. La qualité de la RHI est meilleure, eu égard à la fois à son format et à son contenu. Les articles captent l'attention d'un nombre de lecteurs croissant et les abonnements sont en augmentation régulière, en raison des contributions des Etats membres et de l'introduction de nouveaux établissements, grâce aux suggestions faites par les Etats membres.

4. En ce qui concerne les contributions écrites, les Etats membres doivent se considérer comme étant en permanence invités à soumettre des articles techniques d'intérêt général, notamment ceux mettant en commun des expériences dans les nouveaux domaines de technologie utilisés pour les levés hydrographiques, pour la gestion des données, pour la production, la distribution et la tenue à jour des cartes marines, ainsi que pour les projets hydrographiques et les avantages sociaux et économiques retirés de ces projets.

5. Enfin, nous souhaitons souligner l'importance de la RHI sous l'angle de la visibilité de l'OHI.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction

(original signé)

Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA
Directeur